

Conseil de Gestion des 4 Temps - Lundi 16 octobre 2023 -

Présents : Bénédicte Barnier, Marie Berginiat, Damien Perrier, Henri Debontride, Marie Council-Torès et Pascal Guegueniat

Excusé : Alain Vagne

1 – Dimanches de répétition

4 dates proposées 3 décembre (Maison des Associations Autrans), 4 février (Salle habituelle), 7 avril (Salle habituelle) et 23 juin (Salle habituelle).

2 - Convention de la salle polyvalente avec la Mairie d'Autrans

Nous sommes en attente de convention avec la mairie qui avait été annoncée pour courant octobre. Nous avons demandé tous les mercredis et certains dimanches.

3 – Concerts Noël

- Autrans dimanche 17 décembre à 18 heures (Damien réserve l'église) RDV choristes à 15h45
- Méandre le vendredi 15 décembre à 18 heures ou samedi 23 décembre à 18h (Damien réserve l'église). Date définitive décidée le mercredi 18 octobre.

4 - Concerts de fin d'année

Samedi 6 juillet 2024 à Villard de Lans (Pascal se charge de réserver)

Dimanche 7 juillet 2024 à Autrans (Damien se charge de réserver)

Pour le pianiste, proposé par Marie, sur les 2 concerts de fin d'année, un forfait de 500€ est demandé pour 5 répétitions dont 1 dimanche + 2 concert

5 – Accueil des nouveaux

5 heures de technique vocale sont prévues dont 1h avant la répétition du mercredi : accueil des personnes à partir de leurs besoins, 1ère date après l'AG le 8 novembre à 19h.

Une invitation à l'AG va être envoyée aux nouveaux (Bénédicte)..

Un premier jet des missions/rôle du référent pupitre a été rédigé par Pascal :

- un Référent par pupitre (1 adjoint référent en cas d'absence) pour permettre le lien entre les choristes et la cheffe ou le CG :
- le Référent est au fait des différents outils disponibles pour le travail des fichiers.
- en cas d'absence, d'un choriste de son pupitre, sur le travail qui a été entamé, le Référent l'informera sur les partitions en cours, rythme, note, etc...
- le choriste fait remonter au Référent ses difficultés sur le travail en amont ou ses difficultés lors des répétitions pour en informer la cheffe ou le CG afin de trouver une solution.
- le Référent est force de propositions auprès de la cheffe ou du CG sur des actions qui pourraient être envisagées pour son pupitre.

5 – Fichiers de travail

Le démarrage a été perçu peu accueillant pour les nouveaux, avec un chant de Noël, et non un chant en lien avec le programme cinéma, comme annoncé dans nos communications...

Il est toujours demandé d'avoir sur le site 2 semaines à l'avance les fichiers pour les travailler.

Les enregistrements vocaux sur le concert de Noël seront envoyés par Marie B. et mis sur le site.

Les enregistrements « Cinéma » sur Muscor seront au piano (Marie B.s'en charge), les chants des 4 voix seront faits par Darmel avec un forfait de base de 150 euros (15€ x10 morceaux).

Marie B. va envoyer la liste des chansons cinéma avant l'AG, pour Darmel et l'église de Villard.
Pour les chants de Noël les Muscor existent mais pas toutes les voix (Henri et Marie B.).
Pour fluidifier la procédure, Marie B. se chargera de mettre directement en ligne les fichiers et le programme 2023-2024.

6 - Communication

Ayant pris notre adhésion, l'office de Tourisme Intercommunal (OTI) va s'occuper de la communication des concerts. Il faut lui faire passer les informations (Béné fait l'affiche + lien avec OTI).

Après l'AG, la passation pour le site sera faite entre Béné, Henri et Marie B.

7 – En parler à l'AG du 25 octobre

- discuter de l'opportunité de faire des concerts de Noël : toutes les années ou 1 année sur 2 ?
- passation pour le site sera faite entre Béné, Henri et Marie B. après l'AG
- référente des sopranes : Zabeth est Ok pour l'être
- liste d'émargement (Henri envoie la liste à Damien)
- Avoir le programme détaillé des morceaux de l'année (Marie B.)
- recrutement de volontaires (Mireille, Janique...)
- partitions à imprimer chez soi en priorité (repérer les personnes qui n'ont pas d'imprimante)
- solistes présentant des œuvres ? (Nadine et Zabeth, Albane, Janique)
- petit chœur ? L'idée du petit chœur semble abandonnée vu les disponibilités de Marie et la concurrence avec l'atelier vocal pour les nouveaux ?
- pas de possibilité de faire le p'tit chœur sans venir au grand chœur du mercredi.

8 - Départ de Marie Berginiat

Compte tenu de la demande de son employeur, de se déplacer tous les 15 jours (au lieu de tous les mois) les jeudis et vendredis à Lausanne, Marie nous annonce qu'elle ne pourra plus poursuivre la Direction de notre chorale la saison prochaine. Cette information doit rester strictement interne au CG pour le moment.

M.Counil-Torès